Cercle Royal Mars et Mercure asbl
Club de Mons

MaMer Mons



« La légende des Anges de Mons »
de Marcel Gillis (1897 – 1972) un artiste peintre, chansonnier et poète montois.

Bulletin périodique
du
Club Mars et Mercure de Mons

Février 2023 **N° 45**

Editeur responsable

BERNARD	Pierre	Rue des compagnons, 27	B-7000	Mons	pierre.bernard@gestion-et-conseils.be

Les articles repris dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

TABLE DES MATIERES

Le Mot du Président	**3**
Membres du Comité de Direction du Club de Mons.....	**5**
Calendrier glissant des activités 2022-2023.....	**6**
Coude à coude du 2décembre Repas de chasse	**7**
Cocktail – repas de Nouvel an.....	**12**
Résumé succinct de l'AG du 3 février.....	**15**
Repas de corps suivant AG du 3 février.....	**16**
Brandebourgeois	**21**
Entreprise spin off Montoise ACAPELA.....	**30**

Nouveaux membres

6 nouveaux membres nous ont rejoint, ils ont été acceptés par le cercle le 17 janvier.

Serge Houtain, Hugo Leblud, Pierre Letocart, Philippe Masson,Michel Méan et Pierre Muller.

5 d'entre eux ont été épinglés lors du repas de corps du 03 février, photos et courts CV se trouvent en page 20 et 21

Philippe Masson étant excusé, sera épinglé prochainement, voici sa présentation



Philippe Masson est né le 30 juillet 1950

-Service militaire en tant que candidat COR au Régiment Para commando : Premier Lieutenant à l'Escadron de Reconnaissance Para Commando
-Carrière professionnelle dans le monde de l'assurfinance depuis1976 en tant que représentant de Compagnie, courtier, consultant et actuellement administrateur de la société ARFRA-CONSEILS SARL au Grand-Duché De Luxembourg depuis 2011 et spécialisée dans l'assurfinance

-Résidant luxembourgeois depuis 1997

Le Mot du Président

La conférence de Monsieur Nicolas GOSSET sur les perspectives, notamment économiques, qu'autorise la situation actuelle en Ukraine me fait souvenir d'une citation de Churchill :

« Plus vous regardez loin dans le passé, plus vous verrez loin dans l'avenir ».

Je me suis donc replongé dans un livre que j'avais lu en 2018 :

« ***ATLAS des relations internationales*** »
De Pascal BONIFACE, Directeur de l'IRIS
Professeur à l'Institut d'études européennes de Paris VIII
(Institut des Relations Internationales et Stratégiques)

Pascal Boniface intitule l'un des chapitres de son ouvrage, publié en septembre 2018:
Russie-Ukraine, deux pays irréconciliables ?

Pascale Boniface fait le constat historique suivant :

« L'Ukraine est un pays partagé entre une influence occidentale et slave. Le russe et l'ukrainien y sont les deux langues parlées.
L'Ukraine, indépendante de 1918 à 1920, a été rattachée de force à l'Union soviétique.
Un irrédentisme national réprimé s'y est maintenu.
En 1954, la Crimée est rattachée à l'Ukraine par Nikita Khrouchtchev, qui est d'origine ukrainienne : la Russie héberge à Sébastopol une importante flotte … qui peut ainsi accéder aux « mers chaudes ».

En 1991, les trois Etats slaves – Ukraine, Russie et Biélorussie – s'unissent pour déclarer la mort de l'Union soviétique et proclamer leur indépendance ».

L'Ukraine sera indépendante … mais stratégiquement et politiquement « pro-russe ».
En 2004, la « révolution orange » conduit au pouvoir le Président « pro-occidental » Viktor Louchtchenko… mais en 2010 le pro-russe Viktor Lanoukovitch reprend le pouvoir et prolonge de 25 ans l'hébergement de la flotte russe à Sébastopol.

En 2013, l'Union européenne propose à l'Ukraine un accord d'association mais Lanoukovitch refuse…
La population proteste et dénonce la corruption et l'autoritarisme du régime…qui est renversé en 2014… et la Crimée est rattachée de force à la Russie.
Les pro-russes et les antirusses combattent dans la Donbass.
En 2015, les accords de « Minsk 2 » se concluent sur un cessez-le-feu…
Mais un cessez-le-feu c'est une trêve… souvent fragile.

… Et donc, la Russie a gagné la Crimée…mais a perdu l'Ukraine….

A la fin de ce chapitre, Pascal Boniface dénonce une grande faiblesse de l'Ukraine :
L'incurie et la corruption de ses dirigeants !

ET depuis la parution du livre de Pascal Boniface (2018) de l'eau a encore coulé sous le pont et ce qui devait arriver arriva!

Volodymyr Zelensky (45 ans depuis le 25/01/2023), un humoriste, acteur, scénariste, fils d'un professeur d'université et d'une ingénieure, tous deux d'origine juive, est élu Président de l'Ukraine le 2 mai 2019 !

En 2022, il prend des allures de « héros » (*), tenant tête au Président russe Vladimir Poutine qui déclare la guerre à l'Ukraine (sous la fausse étiquette « opération militaire spéciale »).
Zelensky devient le symbole de la résistance ukrainienne, très actifs, très présent, y compris auprès de ses soldats.
Sa population l'admire pour son leadership !

Un fameux bonhomme !!!

(*) Un peu de sémantique : « Héros » prend un « s » mais ce n'est pas la marque du pluriel. L'origine du mot est à la fois grecque et latine : « héros » en grec et « heros » en latin.
Dans les deux langues le mot signifie « demi dieu » et en latin « homme d'une grande valeur »…

Pierre BERNARD,
Votre Président.

Je lisais récemment dans un « Journal du médecin » emprunté à ma compagne que le Docteur Hade Scheyving met en garde : notre smartphone nous colle aujourd'hui à la main et ce n'est pas …surprenant : depuis une dizaine d'années, l'intelligence artificielle vise en effet sciemment à provoquer une dépendance.

Des recherches scientifiques ont confirmé que cette exposition constante aux stimuli numériques affecte notre concentration, mais aussi notre créativité et même notre bien-être.

Et une étude réalisée et publiée par l'UGent démontre que le flamand moyen regarde son téléphone portable environ 80 fois par jour, ce qui correspond à 188 minutes devant le « tout petit » écran.
Chez les adolescents, c'est pire.
Le Professeur Théo Compernolle, neuropsychiatre, précise qu'en activant constamment le « cerveau réflexe », nous ne permettons jamais vraiment à notre « cerveau pensant » et notre « cerveau archiviste » d'avoir droit au chapitre.
Si nous acceptons de nous faire interrompre, à n'importe quel moment, 80 fois par jour nous devons faire plusieurs choses à la fois ce qui est terriblement inefficace : en moyenne, il nous faudra quatre fois plus de temps pour terminer une tâche et la qualité du travail sera également moins élevée… et pour couronner le tout, cela alimente le stress, la fatigue et, à plus long terme, le « burnout » !

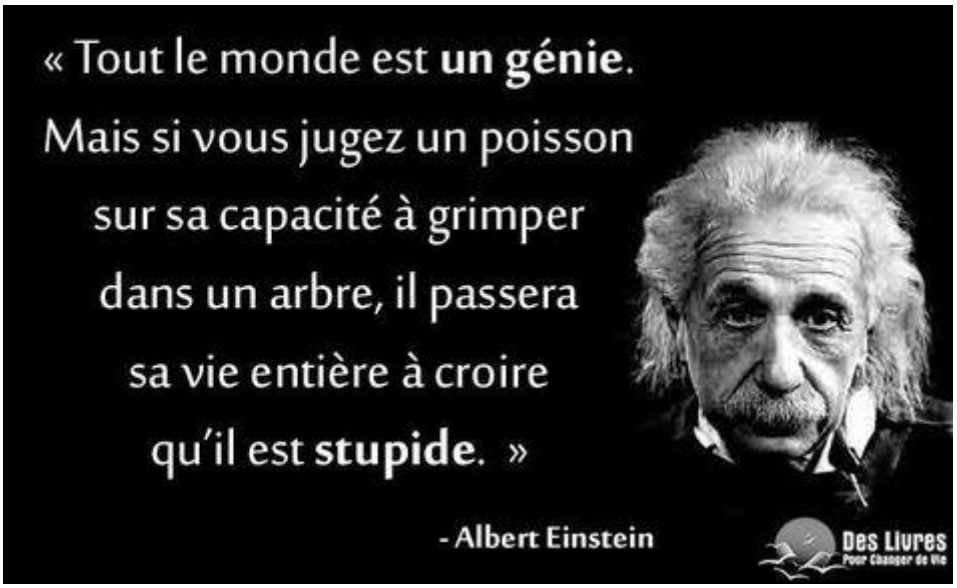
Faites passer le message !

Pierre BERNARD,

Votre dévoué Président

Membres du Comité de Direction du Club de Mons

BERNARD Pierre ***Président***	0470/682508 065/315600	Rue des Compagnons, 70 7000 Mons	pierre.bernard@gestion-et-conseils.be
BROUILLARD Joëlle ***Trésorière***	069/664042 0472688170	Rue du Carme, 37 7971 Basecles	jobalim@hotmail.com
CAZZOLA Olivier	0497/515810	Rue des trois Hurées, 253 7012 Mons	olivier.cazzola@skynet.be
DASCOTTE Vincent	0476/999499 065/779662	Rue du Port, 72 7330 Saint Ghislain	vincentdasc@hotmail.com
DUBAIL Pierre	0495/12 26 89	Rue du Grand Coron, 7034 Saint-Denis	pgagdubail@gmail.com
FARY Alexis	0486/263291	Chaussée de la Seigneurie, 30 4800 Petit-Rechain	alexisfary7@hotmail.com
ONRAET Jean ***Secrétaire*** ***Trésorier-adjoint***	0476248468 065643185	Rue Louis Caty 32 7331 Baudour	srtmmclubmons@outlook.be
TOUSSAINT Jean	0475365959 065728255	Rue Grand Coron, 56 7034 Saint-Denis	jean.toussaint@gmail.com
VANDERWAL Jean ***Vice-Président***	0497784791	Rue de Lens, 120 7061 Casteau	jean.vdwal@gmail.com



Calendrier glissant des activités 2022-2023

Pour tout renseignement de dernière minute et prise de contact avec le CD, consultez notre site internet : https://www.marsmercuremons.club/

Suite à la crise sanitaire, des activités sont susceptibles d'être supprimées

Date	Activité	Heure	Endroit
03 Mars	CàC – conférence de Mr Nicolas Gosset	12:00	Comdt militaire de la Province Hainaut
07 Avril	CàC – conférence – Le Dépeceur de Mons	12:00	Comdt militaire de la Province Hainaut
19 avril	CàC – conférence-débat de Madame Ludivine Dedonder Ministre de la Défense	18:00	Ferme Du COQ St Vaast
02 juin	CàC – conférence Ducasse de Mons Conférencier à déterminer	12:00	Comdt militaire de la Province Hainaut
07 juillet	Repas de famille	12:00	TBD
04 aout	BBQ de famille	12:00	TBD
23 aout	Dépôt de fleurs cimetière St Symphorien	*	*
1septembre	CàC –conférence ACAPELLA- spin off FPMs Mr Fabrice Malfrere	12:00	TBD
6 octobre	CàC – conférence de Jean-Noël Deroux, les cimetières militaires	12:00	TBD
Novembre	Grande conférence	TBD	TBD
11 Novembre	ARMISTICE	*	*
15 Novembre	Te Deum	*	*
Décembre	Càc repas de chasse	TBD	TBD
05 Janvier 2024	Cocktail et Repas de nouvel an	18:00	TBD

(*) Suivant les instructions de la ville de Mons

Coude-à-Coude conférence du 02 décembre 22
Conférence de Mr Bernard VANGRUNDELBEKE
La chasse telle que je la vis



Pour le dernier Coude-à-Coude de l'année 2022, nous avons choisi de nous réunir au Quartier Léopold à Mons. Dès 10hr30, le traiteur et le secrétaire sont en place afin de préparer le repas et aménager la salle qui recevra non moins de 27 membres.
L'apéritif commence, chacun choisi son apéritif favori, le traiteur quant à lui nous propose quelques zakouskis et autre potage bien chaud.

















Le Colonel BAM Guy Dobbelaere, fait une apparition inattendue, il vient voir si tout se déroule comme nous le souhaitons. Le CDP fera tinter la cloche et prendra la parole afin de remercier de vive voix le Colonel pour nous permettre de tenir nos activités au sein du Quartier Léopold, ce qui nous permet également de rester proches de nos racines militaires.
Il est temps pour nos membres de prendre place aux deux tables préparées à cet effet.

Le CDP ouvrira la séance en mentionnant les membres excusés. Il présentera également nos 3 invités.

Michel Méan



Serge Houtain :



Nous avons rencontré Serge lors de la grande conférence, invité par Joëlle Brouillard. Serge vient d'être pensionné de la Police, il est également indépendant dans le milieu informatique.

Pierre Letocart :



Nous avons également rencontré Pierre lors de la grande conférence, Pierre est un ancien membre du Club, il est un ami de Guy Brisbois. Pierre a souhaité réintégrer le Club.

Après sa traditionnelle citation, le CDP cèdera la parole à Pierre notre Président.



Ce dernier fera mention de la bonne réussite de la grande conférence et remerciera les membres qui ont contribué à cette réussite.
Le repas peut commencer, nous dégusterons une entrée froide bien de saison pour ce traditionnel repas de chasse.

Vient le moment de céder la parole à Bernard, notre conférencier du jour. Bernard, dont la conférence avait déjà été reportée pour diverses raisons dont la Covid, nous présentera son sujet sans note et avec un aplomb considérable, nous sentons bien qu'il maitrise son sujet. C'est en silence que le public écoute les diverses anecdotes et explications concernant sa vision de la chasse. Le sujet plait ou ne plait pas mais toujours est-il que nous apprenons des faits dont nous ignorions l'existence.



Après ces explications très complètes, il est temps de passer au plat principal toujours préparé dans l'optique du menu de chasse.

Le Président prend la parole et remercie Bernard en lui offrant la traditionnelle médaille du Club.



Comme le veut la tradition, quelques membres poseront des questions et féliciteront Bernard pour son exposé.









Le dessert et le café arrivent, c'est le moment de remercier le personnel qui nous a si bien régalé aujourd'hui.



La journée se termine, quelques membres restent autour du bar improvisé afin de prendre le verre de l'amitié.

Il est 17hr30, Juan peut fermer la salle des traditions, ce fut une belle réunion.

Rédacteur : Moustachu
Crédit photo : Jean Onraet



Cocktail de nouvel-an
06 janvier 2023

En ce jour de l'Epiphanie, nos membres et leurs invités arrivent au Quartier Léopold à Mons. Par manque de personnel, c'est Juan notre secrétaire qui assurera l'ouverture du portail donnant accès au Quartier. Heureusement les invités se suivent et le calvaire de Juan s'arrêtera avant 19hr00.
Les tables hautes se complètent, les membres sont heureux de se retrouver et se présentent mutuellement les bons vœux d'usage.


















Le service a déjà commencé, les verres se vident et les membres se régalent avec les zakouskis préparés avec soin par notre traiteur.
19hr10, la cloche retentit dans la salle des Traditions, notre Président prend la parole et d'emblée nous demande de respecter un moment de silence en mémoire de nos amis disparus. Ensuite il nous relatera les activités de l'année 2022 et nous présentera en partie le calendrier bien rempli pour 2023.



Il profitera également de l'instant présent pour remercier le Comité de Direction pour tout le travail accompli en 2022.
Les zakouskis reviennent, le dernier verre de l'apéritif est servi, il est temps de prendre congé de certains membres et d'inviter les convives à rendre place à table, ce qui entrainera un certain brouhaha.
Juan faisant office de Chef de Protocole aura un peu de mal à faire régner le silence, il devra faire résonner la cloche deux fois pour enfin avoir la parole.
Comme d'habitude, les excusés seront mentionnés, les invités présentés et il fera lecture du menu. Juan nous mentionnera une citation qui fera sourire les membres.













Le repas s'enchaine, les discussions à table sont très animées, l'ambiance est excellente tout comme le magnifique repas préparé par notre traiteur.

Vu la fête de l'Epiphanie et sa tradition de la galette des Rois, nous aurons même notre Roi de la soirée.

Vers 23hr00, certains membres prennent congé tandis que d'autres prennent le dernier verre au comptoir. Ce fut une excellente soirée.



Rédacteur : Moustachu
Crédit photo : Jean Onraet

Résumé succinct de l'Assemblée Générale du 03 février 2023

L'AG a débuté à 18hr00 et s'est terminée à 19hr30.
25 membres étaient présents et 12 membres ont remis une procuration
L'Ordre du Jour a été accepté, le Président a répondu à la question de Marc Debrackeleer lors de son discours de clôture. Voir ci-dessous
Le PV de l'AG du 04 février 2022 a été accepté moyennant une petite remarque de Clément Pacqué, un chiffre était incorrect dans le tableau des Dépenses mais le total final était bien exact.
Le secrétaire a fait son rapport
La Trésorière a donné la parole à Juan qui a expliqué les différents tableaux aux membres présents. Les comptes ont été vérifiés par JF Lothaire et L Drousie. La décharge au Comité a été approuvée par l'AG.
Le calendrier 2023 a été présenté par le secrétaire
Le budget 2023 a été présenté et approuvé par l'AG. La cotisation 2023 d'un montant de 70,00€ a également été approuvée.
JF Lothaire et A Stouffs seront les vérificateurs aux comptes pour l'AG 2024
Lors des élections, Juan a été réélu pour un mandat de 3 ans comme secrétaire et Pierre Dubail a également été élu comme administrateur pour un mandat de 3 ans.
A Kicq et A Stouffs se sont occupés de la distribution et du dépouillement des bulletins de vote.

Réponse du Président à la question posée par Marc Debrackeleer
La question concernait l'invitation des veuves à certaines de nos réunions.
Je réponds en quatre points :

1. Lors d'un **repas de retrouvailles en 2021**, Mars et Mercure Club de Mons a invité les **veuves de nos membres décédés pendant l'épidémie** de la COVID 19, afin de leur **exprimer notre gratitude** puisque nous avions été **empêchés d'assister aux funérailles** en raison des restrictions sanitaires qui nous étaient imposées.
2. Le **Comité de Direction** de cette époque et celui qui l'a suivi n'ont **pas établi une règle pour les invitations ou les non invitations à venir…Nous aurions dû** le faire plus tôt, nous ne l'avons pas fait. **Nous le regrettons**.
3. **Mais, par contre, j'ai personnellement rencontré et écouté** plusieurs de nos membres qui se reconnaîtront et qui m'ont clairement dit que **notre Club devait inviter les veuves par devoir de mémoire**.
   >>> J'ai rendu compte au Comité **qui a décidé de poursuivre les invitations et de vérifier que personne n'avait un comportement « inapproprié »**
4. Le courriel que le Bureau a reçu de Marc le dimanche 29 janvier a été lu en Comité de Direction du mardi 31 janvier, qui a décidé de **mettre un point final à cette polémique et a décidé de ne plus inviter les veuves à l'avenir**.

J.Onraet
Secrétaire

Télégramme envoyé à S.M. le Roi à l'occasion de l'AG

Cercle Royal Mars et Mercure asbl
Club de Mons

Sire,

Le Président, le Comité de Direction et les membres du Cercle Royal Mars et Mercure - asbl, Club de Mons, réunis à l'occasion de leur Assemblée Générale le 03 février 2023, prient Sa Majesté de bien vouloir accepter le témoignage de leur indéfectible attachement et l'assurance de leurs sentiments de profond respect.

Pierre BERNARD
Président
Cercle Royal Mars et Mercure – asbl
Club de Mons
Ateliers des FUCaM
Rue des Sœurs Noires, 2
7000 Mons
www.marsmercuremons.club
srtmmclubmons@outlook.be

Repas de Corps
03 février 2023

Faisant suite à l'Assemblée Générale, dont vous trouverez quelques photos ci-dessous, nos membres participent à l'apéritif, au toast à S.M. le Roi et au repas de Corps.







Voici quelques photos de l’apéritif

















Après l'apéritif bien mérité, nous faisons place à la lecture du télégramme qui sera envoyé à S.M. le Roi comme le prévoit la tradition. Le Président nous invitera à porter un toast, s'en suivra la Brabançonne.
Vu qu'il reste quelques zakouskis, nous prolongeons quelque peu l'apéritif avant de prendre congé de certains membres retenus par d'autres activités et de passer à table.
Juan faisant office de CDP, citera les membres excusés, présentera le menu du jour et finira comme à son habitude par une citation qui fera beaucoup rire les membres présents.
Voici quelques photos du repas.







Le plat principal étant desservi, il est temps de passer à l'évènement majeur de ce repas, l'intronisation de 5 nouveaux membres. En effet, les nombreuses activités du Club en 2022 ont permis de retrouver certains membres qui avaient quitté le Club et d'en découvrir de nouveaux au profil tout aussi intéressant.
Nous commençons par le plus jeune, Pierre Muller, historien de formation, doctorant, est également COR à la Marine. Pierre travaille au MRA/WHI (musée Royal de l'armée/War Heritage Institute) il s'occupe depuis peu du service armement lourd. Son parrain est Juan notre secrétaire.





Ensuite, nous présentons Pierre Letocart, Officier de réserve, retraité du FOREM, a quitté le Club pour des raisons professionnelles, et grâce à la grande conférence organisée le 25 novembre 2022, il y a retrouvé bon nombre de ses anciens amis. Il nous a donc demandé de rejoindre le Club, ce que nous avons immédiatement accepté.



C'est au tour de Michel Méan, il sera présenté par sa marraine Joëlle Brouillard. Michel est Major chez les pompiers de la ZOHE (Zone opérationnelle du Hainaut Est), spécialiste en prévention et porte-parole pour les pompiers. Nous avons fait sa connaissance lors du Te Deum du 21 juillet 2022 et c'est tout naturellement que Michel a accepté nos invitations et a présenté sa candidature qui fut acceptée à l'unanimité.



Joëlle est également la marraine de Serge Houtain, Commissaire principal à la Police, il a beaucoup œuvré pour la cybercriminalité. Serge est récemment pensionné et est maintenant consultant en informatique.

Benoît Friart va maintenant nous présenter son filleul en la personne de son beau-frère. Hugo Leblud, Officier de réserve. Hugo est licencié en Philosophie et Lettres, groupe B, Histoire (St-Louis et UCL).
Agrégé de l'enseignement supérieur (UCL)



Plus de 35 ans d'expérience dans le journalisme régional et économique.
3 ans en tant que chargé de communication dans des cabinets ministériels (Région Wallonne et Gouvernement Fédéral)
3 ans d'enseignement dans le secondaire supérieur.

Nos 5 nouveaux membres et amis seront chaleureusement applaudis.



Comme le veut la tradition, nous trinquerons à la santé de nos nouveaux venus. Bienvenue à tous.

L'excellent dessert et le café arrivent, nous pouvons dès lors clôturer cette magnifique soirée. Certains membres nous quittent tandis que d'autres prennent encore le temps pour un dernier verre.

Rédacteur : Moustachu
Crédit photo : Jean Onraet

LES BRANDEBOURGEOIS.

Cdt (hr) E. Carlier,
C.D.C.A.

15 décembre 2022.

Je vous invite à nouveau à découvrir une unité assez particulière mais surtout méconnue du grand public. Nous remonterons pour cela à la Deuxième Guerre Mondiale, en remarquant cependant que les archives et les sources concernant cette unité ne sont pas très nombreuses et n'apparurent que longtemps après la fin du conflit. Dans un souci d'authenticité, les recoupements sont nécessaires.

Beaucoup de livres d'Histoire militaire déclarent que les troupes dites de commandos trouvent leur origine en Grande-Bretagne. Ce n'est pourtant pas la vérité. Des missions de commandos, engageant des combattants bien préparés, apparaissent tout au long de l'Histoire. Les raids meurtriers du Prince Noir en Aquitaine durant la Guerre de Cent-Ans, le coup de main des 600 Franchimontois, la ruse du Cheval de Troie, … voici quelques actions menées par des hommes résolus, motivés et parfaitement préparés à leur opération derrière les lignes ennemies ou dans des retranchements. Bref, ce sont des actions de commandos.

« Commando » est un mot d'origine portugaise, désignant des petits groupes menant la guérilla contre les insurgés dans les colonies africaines du Portugal. En fait, toutes ces opérations sans lendemain sont des actions ponctuelles menées par des volontaires, retournés ensuite à leur troupe. Jamais des unités constituées officiellement et durablement. Par conséquent, la première unité de commandos sera donc officielle (ou dissimulée), avec une vie administrative : compagnie, bataillon, etc. Dans ce cas, les initiateurs de la première unité de commandos sont … les Allemands, avant le début de la Seconde Guerre Mondiale.

L'Abwehr, le service de renseignement allemand sous contrôle de l'Amiral Canaris, créa la première troupe destinée à des opérations particulières. Cette unité avait la taille d'une compagnie d'infanterie et fut confiée au Capitaine Theodor von Hippel. Celui-ci avait acquis une expérience novatrice en Afrique de l'Est au cours de la Première Guerre Mondiale, sous les ordres du Général von Lettow-Vorbeck, chef de l'Armée allemande d'Afrique Orientale. Vu leur infériorité numérique, von Lettow transforma ses unités classiques en nombreux petits groupes bien entraînés, laissant une large initiative aux officiers. Cette philosophie heurtait la doctrine prussienne mais s'imposait dans des combats de guérilla où les unités isolées ne pouvaient compter que sur elles-mêmes. Grâce à ses opérations commandos, la Kaiserliche Schutztruppe d'Afrique Orientale allemande restait invaincue en 1918, malgré son infériorité numérique face aux Anglais, aux Belges et aux Portugais. L'esprit commando était né. C'est cet esprit que von Hippel insuffla à la nouvelle unité de l'Abwehr.

Le recrutement de la nouvelle unité de von Hippel portait sur des critères inédits pour l'époque : anciens militaires d'Afrique et des Corps Francs ; universitaires parlant plusieurs langues, surtout l'anglais, le russe et le français mais aussi les langues de pays où vivaient des minorités germanophones ; des spécialistes en explosifs, en radio, en armements divers ; des techniciens en électricité, des cartographes, des spécialistes en coutumes et habitudes de certaines populations de l'Est. Bien sûr, tous devaient être en excellente forme physique. Beaucoup suivaient la formation de parachutistes à

Oranienburg. Notons encore que les candidats étaient tous volontaires.
Cette nouvelle unité fut casernée à Brandebourg-sur-la-Havel. Rapidement, ses membres prirent le surnom de « Brandebourgeois ».
Sitôt recrutés, les candidats étaient soumis à un entrainement extrême, tant physique que sur les connaissances individuelles (langues, techniques, coutumes locales, …). Les épreuves étaient éliminatoires et un candidat pouvait toujours renoncer en cours de formation. L'unité adopta comme signe distinctif un blason portant un poignard recouvert d'un point d'interrogation gothique.
L'Amiral Canaris et le Capitaine von Hippel favorisèrent, pour les opérations à venir, la technique du « demi-camouflage ». Les commandos pouvaient approcher de leur objectif revêtus de l'uniforme ennemi ou en civil. Mais dès l'engagement, ils devaient impérativement se débarrasser de l'uniforme adverse (souvent un manteau, plus simple à enlever) et apparaître en uniforme allemand. Cette méthode était conforme à la Convention de La Haye de 1909 et à la Convention de Genève de 1929. Par contre, attaquer en uniforme ennemi aurait, en cas de capture, condamné les Brandebourgeois à la peine capitale car ils eurent alors été considérés comme espions, aux termes des mêmes conventions.
La mission principale des Brandebourgeois était de précéder les éléments de tête de la Wehrmacht et de s'emparer de points sensibles, cruciaux pour le passage des Panzers : ponts et carrefours souvent minés par l'adversaire, forts, bunkers, dépôts logistiques, … et ensuite, tenir ces positions jusqu'à l'arrivée des troupes allemandes. Dès que le point était sous contrôle de la Wehrmacht, les Brandebourgeois devaient disparaître discrètement …
La discipline était certes très développée mais modulable. Ainsi, dans un groupe commandé par un officier, lors de l'infiltration, le commandement pouvait passer à un soldat maitrisant parfaitement la langue locale et connaissant bien les mœurs et habitudes du pays. Pour l'attaque, l'officier reprenait la direction des opérations. Le rapport à la hiérarchie était souple et amical, forgeant ainsi un solide esprit de corps. Ce résultat, voulu par l'Amiral Canaris, impressionna même le Capitaine von Hippel : « *Avec eux, nous irions chercher le diable jusque dans son enfer !* », proclamait-il. Les événements ne lui donnèrent pas tort, à quelques exceptions près.

Avril 1940 : baptême du feu des Brandebourgeois en Norvège.

Trois groupes de la taille d'un peloton sont engagés en Norvège. Transportés en Junker 52 jusqu'à Trondheim, les Brandebourgeois ouvrent la voie à la 181-Infanterie-Division vers Nomsos. Un autre groupe agit de même pour la 2-Gebirgs-Division vers Narvik. Ces missions sont couronnées de succès après la prise de ponts et de carrefours stratégiques.

Mai 1940 : à l'Ouest.

Pendant ce temps, la Wehrmacht se préparait à envahir les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg. Une autre partie des Brandebourgeois précédait les 6ème et 18ème Armées aux Pays-Bas et la 4ème Armée en Belgique. Le but était d'aider ces Armées à passer les nombreux cours d'eau (Meuse, canaux hollandais, canal Albert) dont les ponts étaient minés. Les Brandebourgeois ne parvinrent pas à prendre les ponts d'Arnhem mais se rendirent maîtres de ceux de la Meuse près de Nimègue. C'était chose faite le 10 mai : les ponts furent pris et les mines désamorcées. Les Brandebourgeois avaient utilisé la tactique du demi-camouflage. Elle le sera très souvent par la suite. Quatre faux gendarmes néerlandais escortant trente « prisonniers » allemands se sont approchés du pont de Nimègue. Rapidement débarrassés de leurs manteaux de gendarmes hollandais,

les Brandebourgeois neutralisèrent les sentinelles et tinrent le pont jusqu'à l'arrivée de la 256ème Division d'Infanterie. D'autres faits semblables eurent lieu en même temps, pour la prise de ponts et de carrefours stratégiques. Trois ponts furent ainsi pris intacts sur le canal Juliana. Les parachutistes allemands sensés les prendre, découvrirent des Brandebourgeois déguisés en civils, maîtres des ouvrages. Ils disparurent aussitôt, laissant les paras perplexes !

A Saint-Vith, un peloton de Brandebourgeois captura le pont de chemin de fer. Mais plus loin, les Belges parvinrent à faire sauter le pont routier juste avant l'arrivée des commandos. Le commissariat de Saint-Vith, important nœud de communications pour l'Armée belge, fut investi par un groupe de Brandebourgeois déguisés en policiers jusqu'à leur attaque. D'autres objectifs ne furent pas atteints. Le 27 mai, un groupe de vingt Brandebourgeois s'infiltra derrière les lignes anglaises, déguisés en Tommies et prit les écluses de Nieuport et les ponts alentour. La relève arriva et les commandos disparurent. Les succès des Brandebourgeois furent quasi absolus aux Pays-Bas mais plus mitigés en Belgique.

Malgré cela, l'Amiral Canaris et von Hippel avaient toutes raisons d'être satisfaits. La fragmentation de leur unité en petits groupes intervenant en même temps dans plusieurs pays, n'avait posé aucun problème, du fait de l'autonomie des sous-unités et de la souplesse de leur commandement. Après ces opérations, les effectifs des Brandebourgeois atteignirent la taille d'un bataillon, toujours commandé par le Capitaine von Hippel.

En décembre 1940, von Hippel fut promu Major. Il prit alors la défense de deux Brandebourgeois poursuivis pour « refus d'ordre face à l'ennemi ». Ils avaient reçu ordre de l'OKW (chose anormale, d'ailleurs, vu que l'unité dépendait de l'Abwehr) de se faire parachuter en Irlande et d'y établir des liaisons avec le Sinn Fein. Rien n'était prévu pour les exfiltrer en cas de péril … Les deux hommes refusèrent la mission. von Hippel eut gain de cause du fait que les Brandebourgeois étaient des volontaires et que les Alliés auraient dénoncé le fait que l'Allemagne envoyait pertinemment des commandos à la mort. Le Major von Hippel sauva ses hommes mais fut relevé de son commandement …

En octobre 1940, une équipe de football allemande et ses supporters se rendit en Roumanie. Parmi eux, de nombreux Brandebourgeois parlant le roumain, profitèrent de la couverture pour s'immiscer dans le pays. Ils avaient pour mission de compromettre les Anglais présents sur le site pétrolier de Ploeiesti par des sabotages laissant des indices anglais, des chantages avec l'aide de prostituées et toutes autres manœuvres discréditant les Britanniques aux yeux des Roumains. A cette époque, la Roumanie n'était pas encore alliée du Reich et l'Angleterre bénéficiait d'une bonne part des exportations de pétrole roumain (45%). Cette déstabilisation amena les Roumains à chasser les Britanniques et, suite aux offres de Hitler, à orienter les exportations vers l'Allemagne qui put ainsi assurer la logistique de l'opération « Barbarossa », c'-à-d, l'invasion de l'URSS. Le 23 novembre 1940, le Roi de Roumanie fut déposé et le Maréchal Antonescu prit le pouvoir et signa le Pacte Tripartite avec le Reich et l'Italie. Dans la foulée, 90% de la production pétrolière de Ploeiesti serait livrée à l'Allemagne. Et les Brandebourgeois disparurent comme ils étaient venus, laissant la place aux conseillers de la Wehrmacht.

Le 6 avril 1941, Hitler lança l'invasion simultanée de la Yougoslavie et de la Grèce. En Yougoslavie, les Brandebourgeois prirent des ponts, des points d'appui et des carrefours stratégiques, avant l'arrivée des troupes allemandes. Les Pionniers allemands, se croyant toujours en tête, étaient parfois surpris de se voir offrir un pont par d'autres Allemands d'une unité encore inconnue !

La technique des Brandebourgeois était toujours celle du demi-camouflage : approcher sans se cacher, en civil ou en uniforme yougoslave ; enlever le camouflage ; attaquer en tenue feldgrau. En Grèce, plusieurs raids de petits groupes de Brandebourgeois (maximum 50 hommes) derrière la ligne de défense « Metaxas », tenue par les Grecs et les Anglais, ainsi que la prise de plusieurs fortins par ruse, permirent aux commandos d'ouvrir la route de Thessalonique aux Panzers.
Les Brandebourgeois de la 8ème compagnie alpine, après une ascension acrobatique du mythique mont Olympe, désorganisèrent la défense néo-zélandaise, ce qui permit le passage en force, dans la vallée, de la 2ème Panzer-Division.
Comme 2421 ans plus tôt, l'arrière-garde néo-zélandaise tenait le défilé des Thermopyles. Un groupe de commandos contourna alors le défilé et prit les défenseurs à revers, ouvrant ainsi le passage. La défaite des Alliés en Grèce fut totale et les Anglais évacuèrent leurs forces en Crète et en Egypte.
Lors de l'assaut des Fallschirmjäger (paras) du Général Student sur la Crète, le 20 mai 1941, une compagnie de Brandebourgeois fut parachutée sur La Cania afin de bloquer le port. Hélas pour eux, ils atterrirent dans un campement allié et furent éliminés.

Au Proche-Orient.

En mai 1941, l'Abwehr lança une opération sur l'Irak et l'Afghanistan, deux pays neutres mais dans la sphère d'influence britannique. Sous le couvert d'équipes médicales et scientifiques, des Brandebourgeois furent introduits dans ces deux pays. Il s'agissait de germanophones issus de Palestine, connaissant l'arabe et les coutumes régionales. Les commandos provoquèrent des incidents devant discréditer les Anglais ou encore des sabotages désignant les Britanniques. En parallèle, la diplomatie allemande progressait à grands pas dans ces pays, offrant des aides diverses ainsi que des armes et des avions. Le but de cette opération était de faire chasser les Anglais et d'avoir les deux pays dans la sphère d'influence du Reich afin d'y stationner des troupes. De là, les Allemands envisageaient d'envahir la Palestine et de faire jonction avec l'Afrika Korps qui, entretemps, aurait vaincu la 8ème Armée anglaise et ses alliés en Egypte. A peu de chose près, tout le contour méditerranéen eut appartenu à l'Axe. On le voit, la géopolitique du Reich ne connaissait pas de limites … Cependant, les revers de l'Afrika Korps mirent fin à ce vaste projet. Suite à cet échec, la mission des Brandebourgeois en Afghanistan et en Irak fut annulée malgré les succès obtenus. De plus, Winston Churchill, conscient du danger, envoya des troupes britanniques de Palestine afin de reprendre en main ces deux pays.

Les Brandebourgeois dans l'Afrika Korps.

C'est un peu contre la volonté du Maréchal Rommel que l'Abwehr imposa la présence d'un contingent limité de Brandebourgeois dans l'Afrika Korps. Les commandos trouvèrent cependant des occasions de rendre des services appréciables et de s'illustrer en Afrique du Nord. Recrutés essentiellement parmi les Allemands originaires des anciennes colonies d'Afrique de l'Est, beaucoup de ces Brandebourgeois parlaient anglais, tandis que d'autres, issus de la Légion Etrangère, parlaient français et arabe. Ils opérèrent quasi toujours en demi-camouflage. Mais voyons quels furent leurs principaux faits d'armes :

-Le 17 novembre 1942, sept Brandebourgeois furent déposés par un sous-marin sur la côte de Marsa Matouh. Ils parvinrent à couper la voie de chemin de fer du littoral à plusieurs endroits sans que les Britanniques ne puissent s'expliquer cette action … impossible !

-Rapidement, les Brandebourgeois imitèrent les commandos britanniques du Long Range Desert Group (LRDG) et sillonnèrent en camions (alliés) la dépression de Qattara, perturbant les lignes de liaisons et la logistique de la 8ème Armée anglaise. Des raids extrêmes furent lancés loin derrière les lignes alliées, sur des véhicules capturés. Même un chasseur Spitfire « récupéré » leur permit d'effectuer des reconnaissances aériennes !
-Le 26 décembre 1942, trois planeurs DFS-230 débarquèrent 30 commandos près de Tozeur. Plusieurs ponts furent détruits sur les voies de chemin de fer d'Alger et d'Oran, entravant ainsi le trafic des Américains fraichement débarqués.
-Le 10 janvier 1943, infiltré sur des camions Dodge récupérés sur le site de la bataille de la Passe de Kasserine, un peloton de Brandebourgeois détruisit les ponts ferroviaires d'El-Malek, derrière les lignes US. Durant ces raids derrière les lignes alliées sur des véhicules capturés, des croix noires, pas très visibles, étaient peintes sur les flancs. Juste de quoi éviter le peloton d'exécution en cas de capture.
–Un cas isolé : le sonderkommando Wimmer.
Le Lieutenant Wimmer, sur ordre direct de l'Abwehr, constitua un escadron méhariste composé de Maghrébins, de Mauritaniens, d'anciens Légionnaires et de quelques Allemands. Sur leurs dromadaires, les commandos de Wimmer menèrent des raids téméraires dans le Sahara, jusqu'à Koufra et même aux abords du lac Tchad. Ils détruisirent des caravanes et des bivouacs berbères, en laissant sur place des armes et des pièces d'uniformes alliées. Le but était de soulever les Berbères contre les Alliés. Le Maréchal Rommel, informé, n'apprécia pas cette ruse. Le Lieutenant Wimmer fut « évacué » en mai 1943 et son unité de méharistes fut dissoute.
-Le 26 juin 1943, les Brandebourgeois menèrent leur dernière action en Afrique. Débarquée en vedettes rapides, une compagnie de Brandebourgeois, l'uniforme recouvert de burnous jusqu'à l'attaque, prit possession du Cap Serrat, qu'elle remit ensuite aux Bersagliéri italiens.
Lors de la capitulation de l'Afrika Korps, les Brandebourgeois s'échappèrent en bateaux et, fidèles à leur habitude, disparurent en Sicile …

Le Front de l'Est.
Dès son ouverture par l'opération « Barbarossa » (juin-juillet 1941), le Front de l'Est absorba de plus en plus les effectifs des Brandebourgeois. Ceux-ci représentaient la force d'un bataillon, fin 1941, réparti sur tout le front, en fonction des missions. Durant Barbarossa, outre les ouvertures d'itinéraires au profit de divisions blindées, les commandos effectuèrent plus de vingt raids en profondeur : reconnaissance et renseignement, sabotages, coupures des liaisons et communications ennemies, attaques de PC divisionnaires, …
A l'Est, les Brandebourgeois abandonnèrent petit à petit la technique du demi-camouflage. Ils portèrent souvent l'uniforme soviétique, dès le début de la mission. Comme ceux-ci n'avaient pas ratifié la Convention de Genève de 1929, ils exécutaient d'office les commandos, quel que fut leur uniforme. Les Brandebourgeois préférèrent donc préserver l'effet de surprise plus longtemps en portant l'uniforme soviétique durant toute l'opération.
Les Brandebourgeois encadrèrent plus de 400 volontaires ukrainiens, très utiles pour leurs connaissances de la langue et du pays. Cependant, à Lvov (Lemberg), ces Ukrainiens massacrèrent près de trois mille Juifs. Opposé à ces pratiques, l'Amiral Canaris les rejeta. Les Ukrainiens furent récupérés et enrôlés dans les Einsatzgruppen-SS
Les pertes des Brandebourgeois furent élevées à l'Est. Fin août 1941, ils furent retirés du front et ramenés en Allemagne pour une longue période de repos et d'entrainement.

Exceptionnellement, l'unité fut quasi entièrement regroupée ; seuls manquaient ceux qui servaient en Afrique du Nord.

Les opérations reprirent à l'Est en juillet 1942. Les Brandebourgeois formaient alors un régiment.

Le 14 juillet 1942, une demi-compagnie commandée par le Lieutenant Grabert, s'infiltra avec cinq camions russes, prit un pont vital pour la 6ème Panzer Division, détruisit un barrage routier et investit un terrain d'aviation qu'elle tînt jusqu'à l'arrivée des Panzer. Bilan : un blessé.

Mais tout n'allait pas toujours aussi bien. Lors de la prise d'un pont devant Léningrad, l'opération couta la vie à quatorze commandos. Les sentinelles soviétiques avaient aperçu un uniforme allemand sous une capote russe.

Un important raid fut mené par cinquante et un Brandebourgeois accompagnés de guides finlandais, en Carélie. Remontant lacs et cours d'eau en kajaks, les commandos détruisirent plusieurs tronçons du chemin de fer de Mourmansk, vital pour l'approvisionnement de l'Union Soviétique. Au retour, le groupe perdit dix-neuf hommes. Ce raid fut une prouesse physique et tactique mais les Soviétiques réparèrent les dégâts en quelques jours.

Les Brandebourgeois les plus à l'aise dans ces missions étaient issus des unités de Gebirgstruppen (Chasseurs alpins), habitués à tous les terrains et à opérer en petits groupes très autonomes.

Le Caucase.

Pour cette campagne de l'été 1942, tout le Régiment fut mobilisé. Sa mission était d'ouvrir la route du Caucase et de Stalingrad aux colonnes blindées en prenant et tenant les ponts sur le Don. Dans les unités de pointe, beaucoup de Brandebourgeois étaient russophones et, bien sûr, en uniformes soviétiques. C'est l'époque de la spécialisation des compagnies. L'une était composée d'infanterie de montagne, une autre regroupait des parachutistes. Deux compagnies étaient composées de chasseurs à pied, une autre encore, de fusiliers marins, etc…

Des commandos à vocation précise sont alors mis sur pied :

- les Künstenjäger ou chasseurs côtiers, sur canots pneumatiques de 6 mètres (Sturmboot), emportant six hommes à 48 km/h., pour des débarquements derrière les lignes ennemies. Ils menèrent des opérations ponctuelles sur la Mer Noire et le long du Don.

–le Sonderverband « Bergmann » : une unité composée de Caucasiens, spécialisée dans le combat en montagne et encadrée par des Brandebourgeois issus des Gebirgsjäger.

–le Sonderverband « Graukopf » : composé de Russes blancs venus de toute l'Europe et encadrés par des Brandebourgeois russophones. Ils furent engagés dans la lutte contre les partisans. Après quelques massacres perpétrés dans des villages jugés hostiles, l'Amiral Canaris décida de transférer cette unité à Vlassov, général soviétique dissident, prétendant restaurer le tsarisme.

–le Sonderkommando « Dromadär » : il était composé de 120 Arméniens encadrés par des officiers brandebourgeois et furent parachutés en Arménie afin de provoquer des soulèvements de population et de réaliser des sabotages. Les succès furent mitigés et les pertes élevées. En 1944, les commandos « Dromadär » furent évacués en Yougoslavie, où on perdit leur trace.

En général, une compagnie de Brandebourgeois accompagnait un corps d'armée, parfois une division. Ces compagnies prenaient toujours leurs ordres de leur régiment. Certaines missions des Brandebourgeois furent parfois mal ou non exploitées par la grande unité

au profit de laquelle ils travaillaient. Ainsi, des têtes de pont remarquablement conquises furent-elles anéanties par les Soviétiques, du fait que la division concernée resta sur sa position.

L'exploit du Lieutenant von Fölkersam.

Cet officier, à la tête de 62 Brandebourgeois russophones issus des pays baltes, avait la mission de s'infiltrer dans les installations pétrolières de Maïkop et d'y semer le désordre en attendant l'arrivée d'une Panzer Division. Il fit mieux que cela … Les Brandebourgeois portaient des uniformes du NKVD (ça évite les questions …). Ils entrèrent dans Maïkop sans encombre, accédèrent à la centrale de radio et téléphone qu'ils mirent hors service et déclenchèrent l'alerte générale. Voyant les bons résultats obtenus, von Fölkersam, en uniforme de major du NKVD, donna partout l'ordre d'abandonner les installations pétrolières. Personne n'aurait osé discuter ses ordres ! Les commandos neutralisèrent les pionniers russes gardant les ponts et déminèrent ceux-ci. Le lieutenant envoya alors un message aux troupes allemandes et une demi-heure plus tard, les premiers Panzer entraient sans casse dans Maïkop.

Durant la Guerre Froide, cette opération fut minutieusement étudiée par le Pentagone qui craignait que les Spetsnaz de l'Armée Rouge n'agissent de la sorte en cas de conflit en Europe. Des opérations semblables furent planifiées pour les Brandebourgeois, sur Grosnji et Bakou, centres pétroliers importants mais ne furent pas exécutées, le ralentissement de l'avancée allemande ne le permettant plus.

<u>La lutte contre les partisans</u>.

Le Régiment « Brandebourg » n'était quasi jamais regroupé. Ses éléments étaient toujours au service de nombreuses unités en tous lieux du front de l'Est. L'Abwehr en perdait le contrôle. L'OKW en profita pour en prendre les commandes. Il regroupa le régiment, augmenta ses effectifs et constitua la Division « Brandebourg ». La belle période des Brandebourgeois était passée. Ils subissaient la concurrence croissante des commandos SS du SD-Ausland, où commençait à s'illustrer Otto Skorzeny. C'est à lui que seront alors confiées les missions spéciales comme l'évasion de Mussolini, prisonnier au Gran Sasso (12/09/1943), les fameuses infiltrations en Ardennes en décembre 1944 et d'autres missions encore plus discrètes. Pour la Division Brandebourg, le mauvais rôle commençait. Elle fut à nouveau envoyée sur le front de l'Est avec la mission de nettoyer la région de Vitebsk, grande comme la Belgique et couverte de forêts et de marais. Les partisans étaient un véritable fléau pour les troupes au front, sans cesse harcelées sur leurs arrières et leurs lignes de communications. Pour les Brandebourgeois, toutes les techniques et aptitudes acquises au combat devinrent inutiles. Ils furent transformés en « commandos de chasse », chargés d'exterminer les partisans, de raser leurs villages-refuges et de massacrer les populations jugées hostiles. L'engrenage de la violence était inéluctable, tant la férocité des partisans encadrés par le NKVD était énorme. De part et d'autre, on ne fit plus de prisonniers, sauf le temps de les torturer afin de recueillir des renseignements. Les Brandebourgeois perdirent leur honneur de spécialistes des coups de main remarquables, pour jouer un rôle de « nettoyeurs ». Un exemple flagrant de sous-emploi d'une unité d'élite. Ce qui se passait sur le terrain était la conséquence des oppositions du pouvoir. L'Amiral Canaris, chef de l'Abwehr et père des Brandebourgeois, avait été éliminé par Himmler, chef des SS, à qui il confia alors toutes les missions spéciales … et en retira les lauriers.

<u>Le chant du cygne</u>.

Fin 1943, toutes les unités de Brandebourgeois furent engagées dans la lutte contre les partisans yougoslaves et grecs. De part et d'autre, la cruauté fut extrême.

Pourtant, les Brandebourgeois trouvèrent une dernière occasion de démontrer leurs qualités. Engagés dans la reprise des îles du Dodécanèse aux troupes italiennes de Badoglio, ils menèrent à leur façon la capture de trois îles, avec très peu de pertes. Cos, Kalymnos et Lévitho furent conquises de la même façon : un débarquement discret, à l'aide des rapides Sturmboot des Küstenjäger, combiné à un parachutage derrière l'ennemi. A chaque fois, les défenseurs pris en tenaille, se rendirent par centaines. Malgré ces remarquables opérations, en été 1944, la Division Brandebourg fut renvoyée en Union Soviétique comme unité d'infanterie de chasse contre les partisans. Elle termina la guerre dans un quasi anonymat. Les commandos SS prirent la relève, d'une façon parfois moins scrupuleuse mais plus médiatisée.

Les Brandebourgeois et le Droit des Conflits Armés (DCA).

Même si les opérations commandos sont souvent marginales et recourent à la ruse, le DCA ne s'y oppose pas, pour autant que les Conventions de Genève soient respectées. Dans le cas des Brandebourgeois, la Convention de Genève de 1929 et celle de La Haye (1907) sont moins contraignantes que celles de 1949.

La *ruse* est une technique de combat destinée à surprendre l'ennemi, à le tromper sur les intentions réelles, bref, à se monter … plus rusé. Rien d'anormal à cela en temps de guerre. Induire l'ennemi en erreur ou le pousser à commettre des imprudences, sont des « ruses de guerre » ou des stratagèmes acceptés par les Conventions de 1929 et, plus tard, de 1949 (Protocole I, art. 37/2 ; La Haye IVR, 23-24). Par contre, la *perfidie* (commettre un acte hostile sous une protection légale) est interdite. Arborer un drapeau blanc afin de pousser l'ennemi à se dévoiler pour ensuite ouvrir le feu, n'est pas une ruse mais bien une perfidie, débouchant sur un crime de guerre (La Haye, IVR, 23).

Lorsque les Brandebourgeois recouraient au *demi-camouflage*, ils respectaient la Convention de 1929. Par contre, sur le front de l'Est, ils conservèrent souvent l'uniforme soviétique durant toute l'opération : en approche, au combat et durant l'exfiltration. La Convention n'était pas respectée … A leur décharge, les Brandebourgeois savaient très bien que les commandos capturés étaient toujours fusillés, quel que fut l'uniforme porté. Les Soviétiques leur conféraient d'office le statut d'*espions*, passibles de la peine de mort, en cas de capture (Genève IV, art. 5 et 68 ; La Haye 1909, IVR, art. 29-31).

Le *refus d'une mission*, si celle-ci était considérée comme techniquement impossible ou suicidaire, était accepté chez les Brandebourgeois. Le Major von Hippel l'a rappelé en évitant la condamnation de deux Brandebourgeois ayant refusé d'être parachutés en Irlande sans aucun plan de récupération. Le motif était que les Brandebourgeois étaient tous des volontaires et non des appelés. Von Hippel eut gain de cause.

Le fait de mener des actions de *guérilla* sur les arrières de l'ennemi est une technique de guerre reconnue par les Conventions de La Haye (IVR,2) et de Genève (II, art. 13). S'il arriva aux Brandebourgeois de provoquer une *levée en masse* (Arménie, 1943), celle-ci était aussi acceptable (LH, IVR, 2 ; Genève I, art.13/6 ; Protocole I, art. 44/6).

En Afrique, des croix noires discrètes étaient peintes sur les camions capturés. Le Droit était ainsi sauf et les Brandebourgeois évitaient le peloton d'exécution en cas de capture. C'est sur le front de l'Est que furent commises les plus nombreuses entorses au DCA. On l'a vu, le port de l'uniforme soviétique durant toute l'opération se généralisa, entraînant l'exécution immédiate des Brandebourgeois prisonniers. Mais le pire fut la chasse aux partisans. Pour l'OKW, ceux-ci étaient des *terroristes* auxquels la Convention de Genève de 1929 ne s'appliquait pas. Par conséquent, les partisans prisonniers étaient jugés sommairement (dans le meilleur des cas) et exécutés comme criminels de droit commun. Pour les Soviétiques, les partisans étaient protégés par la Convention de

Genève car ils procédaient de la « levée en masse », reconnue par la Convention de La Haye (IVR, art. 2) et, avec moins de précision, par la Convention de Genève de 1929. A ceci près que l'Union Soviétique n'avait pas ratifié cette dernière convention mais s'en prévalait … On relève ici l'aspect parfois incertain du DCA, pour lequel les points d'ancrage peuvent s'avérer très mouvants. C'est là, dit-on, toute la subtilité du Droit International … !

Chaque partie avait donc raison et combattait pour SA raison, certaine de son bon droit. Cependant, l'exécution sommaire des prisonniers et la destruction des biens des civils (incendies des villages) par les Allemands étaient bien des crimes de guerre. La torture et la mise à mort des prisonniers par les Soviétiques l'étaient aussi.

Mais, selon la coutume, la balance de la Justice penche le plus souvent en faveur des vainqueurs. Reste enfin la question « *capture or kill* », qui fait souvent débat dans les analyses de DCA, encore aujourd'hui. Les commandos peuvent se trouver devant cette alternative : capturer des prisonniers ou non ? Si la mission implique de ramener des prisonniers à des fins d'informations, alors il n'y a pas de problème. Les Brandebourgeois ont parfois reçu ce type de mission mais le plus souvent, l'objectif était de prendre une position ou de détruire des installations, par une approche discrète. Dans ce cas, emmener des prisonniers eut compromis la mission. Le dilemme consiste à trouver un équilibre entre la nécessité militaire et l'humanitaire. La Convention de Genève de 1929 (et plus tard, celles de 1949) reste imprécise sur ce sujet. C'est la raison pour laquelle Jean Pictet (1914 – 2002), Docteur en Droit International et Vice-Président du CICR, tenta de régler le problème comme suit : « Si l'on peut mettre un soldat hors de combat en le capturant, on ne le blessera pas ; si le même résultat ne peut être obtenu qu'en le blessant, on ne le tuera pas. Il ne sera tué que s'il n'existe pas d'autre moyen pour assurer la nécessité militaire ». Un vide apparaît donc dans les Conventions, à savoir qu'il n'y a pas d'obligation légale de capturer plutôt que de tuer mais que tuer devient « légal » s'il n'y a pas d'autre moyen pour assurer le succès de la mission.

Personnellement, j'estime applicable la « Clause de Martens » figurant dans le préambule de la Convention de La Haye de 1899 et qui stipule qu'en l'absence de règles, civils et combattants restent sous la protection du droit des gens - établi entre nations civilisées - et des lois de l'humanité. C'est donc en conscience qu'agira le combattant, tout en veillant à ne pas causer plus de mal que la nécessité militaire ne l'exige.

Ceci est valable pour les Brandebourgeois comme pour tous les autres commandos.

Et pour paraphraser Martens, ce n'est pas parce que quelque chose n'est pas interdit, que c'est nécessairement autorisé. Toujours cette subtilité du Droit International !

<u>Sources.</u>

-« La Division Brandebourg », Eric Lefèbvre, collection Vérités pour l'Histoire ; éditions Dualpha, 2009.
-« Les Commandos du Reich », Eric Lefèbvre ; éditions Eyrolles, 1998.
-« Skorzeny, Chef des Commandos de Hitler », Glenn B. Infield ; éditions Pygmalion,2015.
-« Les Commandos du Reich », Yann Mahé ; éditions Caractère, sarl, 2019.
-« A la conquête du Caucase », Eric Hoesli ; éditions des Syrthes, 2006.
-« Heia Safari ! », Bernard Lugan ; éditions Bernard Lugan, 2017.
-« Interpretative on the Notion of Direct Participation in Hostilities », N. Melzer, CICR, Genève, 2002.
-« La Guerre sans Haine », Maréchal Erwin Rommel, notes rassemblées par Manfred Rommel ; Presses de la Cité, 1962.

La société montoise Acapela primée au salon mondial de Las Vegas!

https://www.sudinfo.be/id597697/article/2023-01-06/la-societe-montoise-acapela-primee-au-salon-mondial-de-las-vegas-elle-sait

Elle sait rendre leur voix aux malades qui l'ont perdue

La société montoise Acapela est actuellement présente au prestigieux salon CES de Las Vegas destiné aux technologies mondiales les plus pointues. Elle y a reçu un prix d'innovation, dans la catégorie santé digitale, pour son produit my-own-voice.
Depuis 25 ans, Acapela, société fondée à la Faculté Polytechnique de Mons, est pionnière dans le domaine de la synthèse vocale : qu'il s'agisse du secteur des transports (les informations pour les passagers dans les gares ou les voix des GPS par exemple), de la relation client (interactions vocales au téléphone), ou encore de la création de logiciels de synthèse vocale pour aider les personnes en situation de handicap à s'exprimer, l'entreprise ne cesse de repousser les limites.

---

https://lopinion.com/articles/sante/16271_toulouse-ces-las-vegas-acapela-voix

Acapela, une start-up haut-garonnaise, vient d'être primée au CES de Las Vegas 2023. Elle a développé une solution permettant de reconstituer la voix de personnes souffrant de handicap.

Innovant. La start-up Acapela rayonne au CES de Las Vegas 2023, considéré comme le "temple de la tech". Implantée à Labège, au sud de Toulouse, cette société a mis en œuvre une solution permettant de reconstituer, grâce à l'intelligence artificielle, la voix de patient souffrant de troubles de la parole, conséquence d'une maladie ou d'une opération subie. Cette solution s'appelle "My Own Voice". *L'Opinion Indépendante* est allée à la rencontre de ses développeurs.

L'intelligence artificielle, porte-parole des patients

Acapela opère sur le domaine de la synthèse vocale depuis une vingtaine d'années. Elle s'impose ainsi en tant que leader des solutions vocales sur le marché européen. Une grosse partie de son activité est dédiée au secteur médical. C'est sur ce volet qu'intervient la solution digitale "My Own Voice". Elle s'adresse à des personnes souffrant de troubles ou perte de la voix suite à une opération ou une maladie grave de type cancer de la gorge, paralysie cérébrale, ou encore laryngectomie.

En anticipation de leur perte de voix, le patient peut faire appel à My Own Voice afin de créer une voix de synthèse. Concrètement, cette solution est matérialisée par un service web disponible sur IOS et android. À partir d'une tablette ou ordinateur, le patient devra

au préalable créer un compte sur l'application. Il sera ensuite invité à enregistrer les 50 phrases types proposées par le site. Une étape décisive puisque c'est à partir de ces enregistrements que l'intelligence artificielle va générer la voix digitale de l'utilisateur. "Ce service web ne demande aucune compétence ni équipement particulier, si ce n'est un ordinateur, un micro-casque et une connexion Internet", assure Acapela.

Le plus de My Own Voice : elle est disponible dans 20 langues et elle conserve l'essence originale de la voix du patient. Interviewé par *L'Opinion Indépendante*, Remy Cadic, PDG d'Acapela, précise :

La solution restitue la voix du patient telle qu'elle l'a enregistrée, avec son accent, son intonation, ses émotions. L'objectif, c'est de conserver au maximum l'identité du patient".

Une solution accessible de l'enfant à l'adulte, quel que soit le sexe. Après l'avoir testée gratuitement en ligne, l'utilisateur peut ensuite l'acheter pour l'utiliser dans des applications compatibles sur Windows (SAPI), Android (avec Google TTS API) ou autre application iOS compatible d'un partenaire.

3.000 utilisateurs par an

Pour l'heure, ce sont 3.000 utilisateurs par an qui ont recours à cette solution. Un chiffre qui devrait rapidement grimper puisque l'on estime à 50 millions le nombre de personnes qui ne peuvent communiquer efficacement sans dispositif d'aide à la communication.

Chaque année, il y a environ 2 millions de personnes diagnostiquées pour un trouble de la parole, pourtant seulement 2 % d'entre eux s'équipent d'un dispositif d'aide à la communication", justifie la start-up.

C'est donc pour permettre à toutes ces personnes de recréer du lien social et professionnel que la société française Acapela Group a créé My Own Voice.

Primée au CES de Las Vegas 2023

Acapela fait partie des 26 entreprises d'Occitanie qui participent cette année au *Consumer Electronics Show* (CES) de Las Vegas, plus grand salon professionnel international dédié à l'innovation technologique. Il se déroule, cette année, du 5 au 8 janvier. Avec 9 éditions à son actif, la région est d'ailleurs pionnière du CES. Les CES Innovation Awards visent à récompenser les solutions innovantes dans 28 catégories différentes. Pour Acapela comme pour les autres entreprises présentes au CES, les enjeux sont multiples : gagner en visibilité, convaincre de nouveaux partenaires et accélérer son développement à l'international.

Pour sa solution "MyOwnVoice", Acapela est lauréate d'un CES Innovation Awards pour la catégorie "Digital Health" - E-Santé en anglais-.

C'est une véritable récompense pour les équipes qui ont développé la solution. Recevoir cette reconnaissance du CES démontre le bouleversement que provoque déjà My Own Voice sur le quotidien de nombreux patients, et le pouvoir d'innovation de la synthèse

vocale basée sur l'IA. Pour nous, c'est une très belle opportunité de notoriété, car le CES jouit d'un rayonnement médiatique incomparable".

La start-up haut garonnaise espère profiter de ce tremplin pour passer de 3.000 à 10.000 d'ici la fin de l'année 2023. Et ce, en s'appuyant sur la collaboration avec de nouvelles associations et partenaires dans divers domaines de la santé.

****

https://toulouse.latribune.fr/entreprises/2023-01-06/ces-2023-acapela-sauvegarde-la-voix-des-patients-qui-peuvent-la-perdre-946955.html

CES 2023 : Acapela sauvegarde la voix des patients qui peuvent la perdre

La société belge Acapela, qui emploie une dizaine de personnes à Toulouse, a mis au point un logiciel à base d'intelligence artificielle qui permet d'enregistrer la voix d'un patient qui risque de la perdre en raison de sa pathologie. Baptisée My Own Voice, cette solution a été primée par les organisateurs du CES de Las Vegas. L'entreprise compte sur cette édition 2023, à laquelle elle participe comme exposant, pour développer sa notoriété en Europe. Découverte.

La communication verbale est certainement l'une des capacités les plus essentielles de l'être humain. Seulement, chaque année, ils sont des milliers de malades à perdre l'usage de leur voix en raison de diverses pathologies (cancer de la gorge, maladie de Charcot). C'est ainsi que la société belge Acapela s'est penchée sur ce problème et a lancé sur le marché dès 2015 le logiciel "My Own Voice". Cette entreprise emploie aussi une dizaine de personnes en région toulousaine, du côté de Labège, et ce sont tout particulièrement eux qui sont chargés du développement de cette solution.

****

https://www.acapela-group.com/news/ces-2023-voiceai-innovation-award-winner/

CES 2023: VoiceAI by Acapela Group, Innovation-Award winner.

My-own-voice, the CES Innovation Award-winning solution, will be showcased in its latest version at the event, unveiling unequalled quality for the Assistive market and Acapela's aim to open to new usages in a near future.

CES, Las Vegas, January 5th, 2023. 'My-own-voice' is an online service, based on the latest innovations made with DNN (Deep Neural Networks). It offers individuals diagnosed with speech or language disorders the possibility to create their own digital voice. The new version revealed at CES 2023 benefits from the state of the art technology and provides unequalled quality.
Come to our booth and meet Bradley Heaven and Daniel O'Connor who will honor us with their presence on Friday 6th 10AM – 1PM to share their experience and usage of my-own-voice on their Tobii Dynavox device, [Eureka Park, French Pavilion – Booth 61211].

Acapela Group @CES

HOW DOES IT WORK?

The user accesses the service online and records a **set of 50 sentences**. The recording process is web-based and has been adapted to make it accessible to everyone. My-own voice enables anyone to create his voice, simply using a computer, a standard headset and an internet connection. No specific skills are required.

The set of 50 recorded sentences is used as raw material and is processed through our Neural text to speech technology to generate the synthetic voice. The digital voice, created with the end user's recordings, is then ready to be used to read any text with an assistive device.

Once the synthetic voice is created it can be tested for free in a type & talk box on the Acapela my-own-voice app and also in TD Talk from Tobii Dynavox, prior to purchasing it for use with SAPI on Windows, with Google's TTS API for Android or in a partner application.

LIFE CHANGING DNN TECHNOLOGY

'My-own-voice' online service offers individuals diagnosed with speech or language disorders the possibility to preserve a person's voice identity, even if their voice is damaged and low energy levels makes recording difficult. It is the first step towards preserving the voice and maintaining the ability to communicate with this essential part of their identity**.**

With the recording of only 50 sentences, the service generates a voice that keeps the essence of the original voice in terms of timbre, accent and intonation**.** The voice and way of speaking are instantly recognizable**.** The full process is short and simple and based on the latest innovations and model of Deep Neural Network methodology.

Already used by over 3 000 users worldwide**,** mostly by people suffering from degenerative diseases, Acapela Group is targeting 10 000 users by 2024.To address the users, Acapela Group relies on the collaboration with new associations and partners in various health fields (pediatrics, cancer, Parkinson's disease…). Acapela Group is also looking for other application domains that may strongly benefit from voice banking.

VIRTUAL AND AUGMENTED REALITY

Thanks to the standard voices format and specific partnerships signed, my-own-voice is ready to be integrated in most of major Accessibility devices on the market … And tomorrow in the Virtual & AR. New emerging usages include virtual and augmented reality and 3D virtual worlds focusing on social connection where the user's digital voice will step in to enrich the identity.

About Acapela Group: Acapela is the European leader of voice solutions. The company aims to create digital voices that sound different, based on Neural text to speech. Custom & personalized voices adapted to the needs and context of application, based on promising results of VoiceAI. Acapela Group is an independent subsidiary of Tobii Dynavox, the global leader in assistive technology for communication.
www.acapela-group.com

Coupures de presse relatant la succès story de ACAPELA